Le 1er mai

L'échec est complet pour les révolutionnaires et l'attitude des mineurs, incertains à la fidélité de leurs troupes, équivaut à une complète abdication.

L'importance des manifestations du 1er mai n'a cessé de décroître depuis 1906 :

1er mai 1906. — 2 600 arrestations dont 53 maintenues ; 26 soldats et agents blessés.

1er mai 1907. — 1 200 arrestations ; 20 soldats et agents blessés.

1er mai 1908. — 45 arrestations ; quelques blessés.

1er mai 1909. — 10 arrestations ; blessés.

1er mai 1910. — 7 arrestations ; pas de blessés.

EN PROVINCE, la journée du 1er mai fut marquée par aucun incident sérieux. A *Marseille*, dans une collision entre la police et les manifestants qui se rendaient à la Bourse du travail, M. Yvetot, de la C. G. T., a été arrêté ; il a été mis en liberté le soir. M. Jaurès a présidé un banquet de mineurs à *Carmaux*. A *Fourmies*, on a déposé des couronnes sur la tombe des victimes du 1er mai 1891. Les cheminots de *Dijon* se sont promenés avec les pancartes. La municipalité de *Lens* avait organisé des réjouissances et une retraite aux flambeaux. 1 200 manifestants ont parcouru pacifiquement les rues du *Havre*. Les socialistes de *Limoges* ont porté un cahier de revendications à la préfecture.

A *L'ETRANGER*, les révolutionnaires n'ont pas manifesté plus d'enthousiasme que leurs amis de France. Un cortège socialiste a parcouru *Madrid* sans incident. Les travailleurs de *Vienne* se sont promenés en groupe avec calme au Prater. Des meetings ont été tenus à *Genève*, *Zurich* et *Berne* ; à Genève, les anarchistes sont entrés en conflit avec les gendarmes, deux manifestants ont été arrêtés. Les socialistes de *Berlin* ont tenu, hier matin, 30 réunions. Les révolutionnaires de *Lisbonne* et *Porto* ont porté des fleurs aux cimetières. A *Rome* et dans les principales villes, les transports publics ont chômé, les cortèges ont parcouru les rues sans incident. A *Bruxelles* et dans les villes belges, calme complet.

Ce que disent les journaux

La faillite du 1er mai

20 000 soldats se promenant à la recherche des manifestants introuvables, ce fut une comédie fort goûtée des Parisiens. Aussi la presse de ce jour est-elle fort gaie, à quelques exceptions près, bien entendu.

L'*Humanité*, par exemple, est fort dépitée de son échec :

Briand n'a pu, hier, réaliser son criminel projet. Toutes ses mesures étaient prises pour massacrer les travailleurs ; mais la clairvoyance et l'esprit de décision de l'organisation ouvrière lui ont laissé pour compte tout le formidable appareil de meurtre déployé contre les ouvriers.

C'est en vain qu'il a mis Paris sous la botte de son préfet de police ; qu'il a mobilisé 20 000 soldats d'infanterie et de cavalerie : il n'a pas eu sa journée.

Mais qu'il ne se vante pas pour cela d'avoir sauvé l'ordre bourgeois.

Jamais le Bois de Boulogne n'a été moins désert un dimanche ; rarement les privilégiés de l'ordre social n'ont été gênés comme hier par les « précautions » prises pour assurer « l'ordre ».

Ils n'ont pas eu la libre jouissance de leur promenade favorite ; à chaque carrefour, des barrages entravaient la circulation des voitures de ceux d'entre eux qui s'étaient « risqués ».

Ils s'en prendront aux travailleurs. Qu'importe ! En réalité, c'est à leur ministre seul qu'ils doivent demander des comptes !

Mais s'est dans toutes ces précautions policières, dans toute cette stratégie militaire, que se retrouvent les intentions sanguinaires — le mot n'est pas trop gros — du gouvernement.

Ah ! que les travailleurs qui pourraient douter de ces intentions, que ceux qui ont été surpris du judicieux avis donné par l'Union des Syndicats de la Seine au dernier moment, relisent les communiqués qui sortaient de l'Intérieur et de la préfecture de police.

Des instructions spéciales et sévères avaient été données aux troupes pour qu'elles *fissent un emploi déterminé, indiqué, de leurs armes*.

Jamais encore, ni à la veille d'un 1er mai, ni lors d'aucune manifestation, semblables termes n'avaient été employés dans un communiqué officiel.

Puis, qu'on rapproche ces ordres donnés des forces de coercition et du plan avoué d'ailleurs, qui a consisté à isoler les travailleurs se rendant aux Bois, des bourgeois qui pouvaient y aller, et on aura la preuve évidente, indiscutable, que le ministre de l'Intérieur avait prémédité un mauvais coup contre la classe ouvrière.

Ça, des mesures d'ordre ! Allons donc ! des dispositions criminelles ! rien autre.

Et c'est un révolutionnaire d'hier, un partisan des Premiers Mai violents, capables de faire trembler la bourgeoisie, d'ébranler l'ordre, qui, aujourd'hui, de chute en chute, en arrive à organiser de tels attentats contre un prolétariat qui, moins pressé, hélas ! qu'il ne le fut lui-même, protestait de ses intentions pacifiques !

Un Méline, un Dupuy, eussent-ils osé cela ?

❀

La *Lanterne* philosophe avec son éclat ordinaire :

Faut-il dire que nous regrettons, qu'après avoir conquis tant de libertés individuelles, nous n'ayons pas encore appris l'exercice de certaines libertés collectives ? Nous avons le droit de nous réunir, pourquoi donc n'aurions-nous pas le droit de manifester pacifiquement ? On voit à Londres et à Bruxelles d'immenses foules se dérouler sous l'œil bienveillant de la police ; souvent même c'est au son des fanfares que les travailleurs se promènent en portant des emblèmes parfois énergiquement irrévérencieux pour les autorités. Le souverain du Royaume-Uni laisse faire ; le roi des Belges laisse passer ; nous avons la certitude que le gouvernement de la République est lui-même prêt à tolérer la liberté de manifestation ; il l'a prouvé en donnant toute latitude dans un itinéraire prévu, aux cent mille citoyens qui se réunirent et marchèrent en criant leur mépris aux lâches assassins de Francisco Ferrer.

Ce qui est en cause, ce n'est donc pas le droit de manifester, c'est la manière. Aucun gouvernement responsable de l'ordre public n'aurait admis l'organisation d'un meeting et la circulation dans Paris d'un cortège formé avec une intention de défi. La provocation était telle, que l'on devait en redouter les suites ; il fallut donc opposer aux tacticiens de la C. G. T. les tacticiens de la police ; c'est ce qui fut fait.

L'interdiction du gouvernement ne saurait viser le liberté de manifestation, mais il est clair qu'elle est la condamnation de la méthode révolutionnaire.

❀

L'*Action* juge que la République est sauvée, et le syndicalisme triomphant :

Hâtons-nous d'ajouter que le fiasco de Marseille pas plus que celui de Paris ne prouvent rien, mais absolument rien, contre l'avenir du syndicalisme dans la République. Ces deux fiascos achèveront, tout au plus, d'inspirer aux vrais travailleurs la dégoût d'une certaine caricature du syndicalisme qui ne profite qu'à ses exploiteurs et à ses ennemis.

Saboter le travail, renier le patrie, conspirer contre la République, fomenter la grève en lieu de la prévenir, ce n'est pas une œuvre syndicaliste, c'est tout simplement une basse besogne de provocateurs qui se plaisent au grabuge, d'abord parce qu'ils en vivent, ensuite parce qu'ils sont incapables de concevoir autre chose.

Quand la République, par les lois de 1884 et 1901, créa les Syndicats et les associations, ce n'était pas pour désorganiser le travail en France, mais pour préparer son organisation. La République entendait mettre plus de liberté et plus de justice dans les rapports entre l'employeur et l'employé, entre le salarié et le patron. Les Syndicats professionnels devaient devenir, en même temps que des marchés loyaux de travail, des instruments de bien-être économique pour la classe ouvrière. Si ce haut idéal républicain n'a été réalisé qu'en partie, le faute n'en est point à lui, mais à ceux qui l'ont pour un temps stérilisé en le dévoyant dans la politique du sabotage, de l'anarchie et de l'antimilitarisme.

❀

Gil Blas s'amuse :

Il faut reconnaître que la grande manifestation projetée par la C. G. T. et l'Union des Syndicats est l'un des fours les plus remarquables qu'on ait eu à enregistrer depuis longtemps.

Les organisateurs du mouvement pensaient qu'ils pourraient, tout à leur aise, organiser leur meeting et conspuer les bourgeois. Je vous avoue, ainsi que je l'ai dit ici, que je n'y voyais, pour ma part, pas grand inconvénient. Les gens qu'on se borne à conspuer ne s'en portent pas plus mal. Je n'aurais pas été offusqué le moins du monde d'être traité dans la bonne, — moralement, si j'ose dire, — en compagnie de beaucoup de mes contemporains, à condition d'y être traité avec ordre et sans accrocs par une populace hurlante, mais prudente et tranquille. Et la chose aurait très bien pu s'arranger à la satisfaction générale. Les manifestants auraient crié hon ! hou ! sur les bourgeois jusqu'à satiété, et les bourgeois auraient fait leur manille au café, à moins qu'ils n'eussent préféré déjeuner à la campagne. Il suffisait que les meneurs de la C. G. T. et de l'Union s'entendissent avec le gouvernement pour organiser une manifestation à l'anglaise.

Ils ont préféré agiter de grands sabres et menacer la société des pires représailles. Naturellement, la société, représentée par M. Briand et M. Lépine, a pris ses mesures pour éviter d'être réduite en poudre. Et alors, les chefs du mouvement prennent des airs indignés. Pour un peu, ils crieraient à la trahison ! Ils n'avaient que des intentions pacifiques. Il s'agissait seulement d'aller voir, au Bois, où en étaient les marronniers. On ne pensait qu'à s'ébattre sur l'herbe tendre, à savourer des agapes champêtres, à goûter, sous les ombrages naissants, les délices du veau froid, des œufs durs, de brie et du vin clairet. Et voilà qu'un président du Conseil inhumain et un préfet de police cruel changent cette idylle en sinistre épopée, mobilisant 20 000 soldats, 5 ou 6 000 gardiens de la paix et la garde républicaine !

Les meneurs en sont pour leurs frais de cartes d'état-major, d'organisation, d'estafettes, d'aides de camp et de mobilisation.

Ils n'en reviennent pas ! Qu'ils n'y reviennent plus !

❀

La *République Française* (L. Lataple) fêlicite M. Briand :

Que de désordres, que de ruines, que de vies humaines auraient été épargnés, dans les dernières années, si les grévistes avaient pu moins compter sur la faiblesse des gouvernements. Voyez ce qui vient de se passer à Marseille : Depuis dix ans, une poignée d'énergumènes a pu tenir en échec les pouvoirs publics, et mettre en péril l'avenir du premier port de France. Un certain révolutionnaire, Rivelli, élevé par M. Pelletan aux fonctions de major civil de la marine, a exercé une tyrannie complète sur nos équipages, bravant les lois et les règlements, terrorisant les fonctionnaires. Les préfets étaient à sa discrétion. Les ministres se dérangeaient pour aller discuter avec lui du sort de le marine marchande. Rivelli était sacré. On avait fini par croire que si l'on touchait à un cheveu de Rivelli, les pires catastrophes seraient déchaînées...

A la fin, M. Briand s'est dit, un jour : « Si on essayait ! » Et savez-vous à quelle mesure... violente il s'est décidé ? M. a prescrit au préfet des Bouches-du-Rhône de ne pas recevoir M. Rivelli. C'est tout et cela a suffi. Le gars s'est démené pour forcer les portes du cabinet de M. le préfet, et s'est vu nettement évincé. Alors, quand les syndiqués ont compris que leur délégué ne traitarait plus de puissance à puissance avec les autorités, ils lui ont tourné le dos, enchantés d'être à leur tour délivrés de sa tyrannie.

Il en serait de même à Paris pour les fantoches de la C. G. T. et pour le C. G. T. elle-même, si le gouvernement consentait à montrer qu'il n'est plus disposé à tolérer leurs excès.

Paul Bourget a mis à la scène, dans sa belle pièce *La Barricade*, un type parfait de « délégué ». Celui-ci, beau parleur, a décidé des grévistes exaspérés à incendier leur usine. Mais, au moment de mettre le feu : « J'ai bâte, dit-il, d'aller raconter au Syndicat cette belle action », et il s'éclipse. Après avoir admirablement préparé « sur le papier » la manifestation grandiose du 1er mai, les meneurs de la C. G. T. s'étaient dispersés aux quatre vents, sous le prétexte de porter la bonne parole aux camarades de province. Il avait enfin que le ministre de l'Intérieur annonçât qu'il ferait respecter l'ordre. Quelques comparses ont tenté de parlementer. — « Non ! a fait répondre M. Briand, je ne tolérerai aucune manifestation. »

La réponse des révolutionnaires est puérile ; ils feignent de croire qu'on voulait les massacrer. — Mais non, la meilleure façon d'en arriver aux sanglantes échauffourées, c'est de laisser croire aux ouvriers qu'ils inspirent quelque crainte et qu'on leur sera indulgent !

On a pu voir hier quel bienfait c'est pour tout le monde, même et surtout pour ceux qui se croient persécutés, de se sentir gouvernés.

❀

M. C. Maurras (*Action Française*) estime que M. Briand n'a pas de quoi se vanter :

Les compliments qu'on lui fait ont le tort de présenter comme méritoire ce qui va de soi et d'honorer une besogne administrative tout à fait entomatique par elle-même. Les moyens formidables dont la société dispose ont pu refouler le désordre, ils ne l'ont pas anéanti, et voilà qu'on ajoute encore à ce désordre en confectionnant pour quelque drôle indigne de l'espèce de Briand je ne sais quel prestige de chien de garde et de dompteur ! On lui confère une autorité qu'il n'a point, on lui prête des intentions dont il est incapable, on lui adresse une clientèle qu'il décevra.

Jamais esprit sérieux ne voudra s'associer à ces comédies de compères et de complices. Plus nous aimons l'ordre et plus nous sommes heureux du demi-calme d'hier, moins nous consentirons à dire à un ministre ayant fait son métier de ministre comme tous les ministres l'avaient fait avant lui, qu'il a bien mérité de la société ou de la patrie. Que ce mensonge insidieux aille amuser la juiverie conservatrice...

Si la journée a été calme à son début, elle s'est gâtée plus tard. Des gardiens de la paix ont été frappés et des ouvriers roués de coups. L'armée a été insultée copiensement et l'on a, une fois de plus, inutilement engagé le drapeau dans notre querelle civile. Bref, avec toute sa diplomatie, Briand a dû recourir au système de Clemenceau. L'homme du défilé Ferrer a fait un pas du côté de Dreveil-Vigneux.

Les masses populaires qu'il prétendait mener au son de ses chalumeaux fauboutiens ne se souviennent plus que des charges de ses agents et de ses soldats. Les Syndicats découvrent ce que leur réservent en dernière analyse, toutes ses avances. Les révolutionnaires méditent sur la différence des conditions qu'on leur a faites en octobre et en mai : — *Pour une manifestation politique et religieuse, et telle que la souhaitaient les profondeurs du gouvernement occulte détenu par les Quatre Etats Confédérés (Juif, Protestant, Maçon, Métèque), toute l'armée et toute la police de Paris ont été mises à la disposition de la Fédération de la Seine... Pour une fête corporative et professionnelle, pour un anniversaire économique, pour un défilé où devaient se marquer l'ordre et le mouvement d'une classe de la nation, les représentants de la Fédération de la Seine n'ont même pu aborder le gouverement, qui ne leur a offert les baïonnettes que par la pointe, les sabres que par le tranchant !*

Chronique électorale

Pour le deuxième tour

PARIS

XVIIe arrond. (2e circ.). — MM. Cesnard, député sortant, radical ; Joseph Ménard, conseiller municipal, républicain libéral.

M. Marc Sangnier, républicain démocrate, se retire de la lutte électorale, en invitant ses partisans à voter pour la justice sociale et la liberté. Nos amis voteront tous pour M. Joseph Ménard.

3e circ. — MM. Paul Brousse, député sortant, socialiste unifié ; Ernest Roche, socialiste patriote.

BANLIEUE

Arrondissement de Saint-Denis

3e circ. : Neuilly-Boulogne. — MM. Depasse, député sortant, radical-socialiste ; Lagneau, républicain libéral, se retire en faveur de M. Prache, député sortant, non réélu dans le VIe arrondissement, progressiste.

5e circ. : Colombes-Courbevoie. — MM. Féron, député sortant, radical-socialiste, qui maintient sa candidature, retirée par la Fédération radicale de la Seine ; Dubois, républicain proportionnaliste ; Ducoss de la Hallie, socialiste unifié ; Paul Lecomte, Alliance démocratique, nouveau candidat.

La situation en province

La Palisse. — M. Marcel Régnier, député sortant, mis en ballottage par M. Dumas, socialiste-unifié, et M. Vexenat, libéral, ne se représente pas.

Comme il y sera probablement une veste à endosser, quatre moires de l'arrondissement, auxquels on proposait la candidature, ont refusé ; c'est M. Roux, maire de Cusset, radical-socialiste, qui a accepté la succession de Régnier.

M. Vexenat ne se représente pas ; avec beaucoup de dignité et sans esbrouffe, il a atteint son but : tomber Régnier et empêcher de passer le socialiste-unifié, Dumas.

En somme, dans ce département, c'est le débâcle pour les radicaux-socialistes.

Volence. — Battu au premier tour, le sectaire Dumont s'est retiré. Mais aussitôt a surgi la candidature du maire de Voience, M. Chalamet. La laïcisation de l'hospice de cette ville pèse trop sur lui pour que les voix catholiques puissent s'égarer sur son nom. Aussi bien M. Bruyère, libéral et catholique, très sympathique dans toute la région, reste-t-il sur les rangs.

Entre le socialiste unifié Roux-Costadau, le radical Chalamet et l'excellent M. Bruyère, les électeurs ne doivent pas hésiter. C'est M. Bruyère qui doit représenter Valence.

Brest. — Les partis de conservation sociale viennent de prendre une décision qu'il importe de signaler.

En présence des 7 500 voix obtenues dimanche par l'ex-agent Goude, socialiste unifié, un Comité, qui s'est adjoint les maires des sept communes de la 1re circonscription de Brest, s'est formé sous le nom de « Comité de salut public ».

Le candidat radical Rolland, qui avait obtenu 3 500 voix, le candidat progressiste Feillard, qui avait 4 800 voix, se sont désistés pour faire place à un candidat nouveau pris en dehors des partis politiques, M. Jaouin, ancien ingénieur en chef des constructions navales, qui sera candidat anticollectiviste.

M. Jaouin est fils de ses œuvres : ancien apprenti menuisier à Lorient, il fit son tour de France comme compagnon, puis entra comme ouvrier à l'arsenal. Il passa successivement chef ouvrier, agent technique, sous-ingénieur, ingénieur, puis ingénieur en chef des constructions navales. Il était directeur du génie maritime, lorsqu'il y a deux ans il prit sa retraite.

En Dordogne

Nous avons dit que la Commission de recensement de Périgueux avait proclamé l'élection frauduleuse de M. Clament dans la 2e circonscription de Bergerac, au détriment de M. le Dr Beauchamps, républicain *radical*.

M. Beauchamps était candidat républicain *libéral*.

Tarn

A la suite de diverses réunions tenues par les radicaux-socialistes et les socialistes unifiés, ont été décidés les désistements suivants :

Lavaur. — Le socialiste Jullien, maire de Graulhet, se retire de la lutte. Le citoyen Guiraud, radical, maire de Lavaur, combattra seul, mais en vain, M. le baron de Belcastel.

Gaillac. — Le cadinet Marchandeau se retire purement et simplement.

Sont candidats au deuxième tour : Fevarel, radical-socialiste ; Cavaillé, libéral, et Sabin, unifié.

1re circ. de Castres, le socialiste Guiraud se désiste.

Le radical-socialiste Simon veut tenter l'impossible, en maintenant sa candidature contre le baron Xavier Reille.

Le refus de M. Varenne

Tous les concurrents de M. Lafferre, député sortant radical-socialiste, de la 1re circonscription de Béziers (Hérault), étant désistés, un Comité avait offert à M. A. Varenne, député sortant, socialiste unifié, battu dans le Puy-de-Dôme, de se présenter contre le député sortant. M. Varenne n'a pas accepté.

Un député victime d'un accident d'auto

Gap. — M. Bonniard, député d'Embrun, en ballottage, a été victime d'un accident d'automobile hier, au cours d'une tournée électorale.

Il n'a eu qu'une luxation de l'épaule, mais M. Bonnardel-Argenty, maire d'Eyglières, qui l'accompagnait, et le chauffeur sont assez grièvement blessés.

Démission

L'élection législative du 24 avril a amené la démission du Dr Caulier, socialiste, maire de Saint-Quentin, et la disparition de son journal l'*Egalité*, qui combattait à outrance la candidature de M. Ringuier, le socialiste arrivé en tête au premier tour.

Un beau geste

M. Fournier-Sarlovèze, le nouveau député de Compiègne, a fait parvenir à M. le receveur des postes et télégraphes de Compiègne une somme de *cent francs*, en reconnaissance du *surcroît de travail* occasionné par la période électorale.

Inconvenante manifestation

A Nantes, où M. Guist'hau, maire de la ville, a été élu contre le colonel de Kerezho, les radicaux ont promené par les rues, au bout d'un bâton, une tunique d'officier supérieur.

M. de Kertanguy, capitaine de vaisseau en retraite, a adressé, au sujet de cette inconvenante manifestation, au général Jouvdy, commandant le 11e corps d'armée, la lettre suivante :

Une tunique d'officier supérieur a été, hier soir, promenée dans les rues au bout d'un bâton et agitée comme une loque misérable sous les fenêtres de M. le maire de Nantes.

La municipalité a laissé faire, la police a fermé les yeux.

Vous sentirez aussi vivement que nous l'insultes faits à l'uniforme que vous portez, à la grande famille militaire dont vous êtes ici le chef.

Vos subordonnés ont le devoir de se taire. — Je le veux, — mais vous avez, vous, le devoir de parler pour eux.

L'offense a été publique, la réparation doit l'être également.

Sont attribués...

Le *Journal Officiel* publie une série de décrets consommant la spoliation de Fabriques ou Menses de 2 communes de l'Ain, de 54 communes de Calvados, de 9 communes des Côtes-du-Nord d'une commune de l'Yonne et d'une commune des Landes.

Conseil supérieur de la Guerre

Le président de la République a présidé, ce matin, le Conseil supérieur de la guerre.

Le président du Conseil, le général Brun, ministre de la Guerre ; l'amiral Boué de Lapeyrère, ministre de la Marine, assistaient à ce Conseil.

A l'issue de la séance, M. Fallières a retenu à déjeuner les membres du Conseil supérieur ainsi que le président du Conseil et les ministres.

On sait que le Conseil supérieur de la guerre se compose de la façon suivante :

Le ministre de la Guerre, président ;
Le général Trémeau, vice-président ;
Les généraux Galliéni, Mathis, Michal, Dalstein, Bernes, Michel, Durand, Joffre, Percin, Pau, membres ;
Le général chef d'état-major général de l'armée, rapporteur ;
Le sous-chef d'état-major général de l'armée, secrétaire.

Pour défendre l'âme de nos enfants

Enregistrées à l'*Officiel* les associations des chefs de famille de Bourg-Saint-Maurice (Savoie), de Saint-Honoré (Nièvre), de Landivisiau (Finistère), de Doullens (Somme).

Échos religieux

La Propagation de la foi

Mardi 3 mai, l'œuvre de la Propagation de la foi va célébrer le 88e anniversaire de sa fondation solennelle.

A Lyon, une messe sera dite le matin dans la basilique de Fourvière par Mgr Chanrion, Marista, vicaire apostolique de la Nouvelle-Calédonie. Le soir, à la primatiale Saint-Jean, aura lieu le salut solennel sous la présidence du cardinal Coullié, et le discours d'usage par M. l'abbé de Chabannes.

A Paris, en présence du Conseil central de l'œuvre, une messe sera dite, à 9 heures, à Saint-Sulpice, par Mgr Le Roy.

Le Congrès Jeanne d'Arc

La Comité de la Fédération Jeanne d'Arc nous avise que son VIIe Congrès d'œuvres sociales aura lieu à l'Institut catholique de Paris, les 31 mai et 1er juin.

Voici les questions qui y seront étudiées :

Œuvres sociales n'ayant pas encore été précédées au Congrès :

Lutte pour la liberté de l'enseignement ;
Maîtres et serviteurs ;
L'idée de droit corollaire de l'idée de devoir.
Droit de suffrage des femmes.

Le jeudi 8 juin, bénédiction solennelle par Mgr l'évêque de Versailles de l'Institut agronomique Jeanne d'Arc fondé par Mlle Maugeret pour l'enseignement agricole et ménager des jeunes filles.

Demander le programme et les cartes d'entrée à Mlle Maugeret, secrétaire générale, 19, rue Bonaparte.

Réunions et conférences

LA LETTRE DES EVÊQUES

A Chalon-sur-Saône, réunion contradictoire, samedi soir.

M. l'abbé Desgrosses a parlé de la lettre des évêques et vigoureusement répliqué à cinq contradicteurs.

Un ordre du jour en faveur de la lutte scolaire a été voté à l'unanimité.

NOS AMIS DÉFUNTS

PIERRE, MARIE, JOSEPH

Décédé à 7 ans et 7 quarantaines, 6 juin 1907

Nous apprenons avec un profond chagrin la mort du baron Henry Dard, ancien député du Pas-de-Calais, décédé dans sa 35e année, à Aire-sur-la-Lys.

Ancien président de la J. C. du Pas-de-Calais, il avait conquis sur le « bloc », la mairie d'Aire-sur-la-Lys. Nommé conseiller général, il fut élu, par 1 600 voix de majorité, en 1902, dans la 1re circonscription de Béthune contre le député radical sortant. Mais, sous la pression sectaire, la majorité blocarde l'invalida, et le baron Dard ne fut pas réélu.

Malgré que sa santé fût chancelante depuis longtemps, il continuait de lutter sans défaillances pour nos idées.

Nous prions la baronne Henry Dard et son jeune enfant d'agréer l'expression de notre profonde et douloureuse sympathie.

Mme Marie-Elisa Tobie, veuve de M. Charles Schroeder, 81 ans, à Jnesville (Ardennes). — Mme Philippe de Falvelly, 70 ans, à Mours (Cantal). — M. l'abbé Mirouel, curé, depuis 46 ans, de Saint-André (Meuse), 73 ans. — Mme Monton, mère de M. le doyen de Souilly (Meuse), 78 ans. — M. Yves Chenau, abonné de la *Croix*, à Lézardrieux (Côtes-du-Nord). — M. l'abbé Louis-Augustin Delaubert, curé doyen de Patay (Loiret), 63 ans. — M. Mousset, ancien abonné de la *Croix*, à Tréguier (Côtes-du-Nord). — Mlle Marie de Nucé, Enfant de Marie du Sacré Cœur, 19 ans, à Signan (Hérault). — Mme Fernand-Soret, née Clara Chobert, 54 ans, à Châlons-sur-Marne).

M. l'abbé Sattler, ancien censeur de collège Stanislas, ancien directeur de l'institution Sainte-Marie de Monceau.

Informations du soir

SECOUSSE SISMIQUE

Les appareils de l'observatoire sismographique de Krietern (Allemagne) ont enregistré hier après-midi, une secousse sismique qui s'est produite à une grande distance et a duré de 7 h. 52 à 9 h. 38.

GRAVES INCIDENTS DE GRÈVE A DUNKERQUE

De notre correspondant particulier :

La grève générale du bâtiment prend une tournure grave.

Ce matin, à midi, en sortant de la Bourse du travail, 1 500 grévistes se heurtèrent à un barrage de gendarmes, dragons et agents disposés pour les empêcher d'aller manifester en ville. A l'entrée de la rue des Bassins, il y eut charges sur charges qui se changèrent en une véritable mêlée.

Un gréviste est resté sans connaissance sur le pavé. C'est un nommé Fiolet qui, le visage meurtri et ensanglanté par le sabot d'un cheval, fut transporté à la Bourse du travail où il reçut les soins de deux médecins. Un autre gréviste, Massiet, a été piétiné. Un troisième eut le front ouvert d'une ruade.

Le cheval du lieutenant de dragons de Prunier eut le genou ouvert d'un coup de couteau.

D'autre part, une maison en construction a été sabotée à Petite-Synthe.

Le sous-préfet et le maire demandent de nouvelles forces pour assurer la tranquillité.

GRAVE INCENDIE A EVREUX

Ce matin, à 3 heures, un violent incendie a éclaté à Evreux chez un libraire.

Les habitants ont eu juste le temps de se sauver.

Les magasins et les deux étages supérieurs ont été détruits.

Les pompiers ont réussi à protéger les maisons avoisinantes.

Les pertes sont très élevées.

TAMPONNEMENT EN GARE DU MANS

Hier dimanche après-midi en gare du Mans, le train de marchandises 4 610 venant d'Angers était arrêté sur un signal fermé à la bifurcation des lignes de Brest et d'Angers, lorsqu'il fut tamponné par un train extraordinaire de marchandises venant également d'Angers.

Trois wagons du train tamponné ont été endommagés. Pas d'accidents de personnes.

LA REVOLTE EN ALBANIE

Salonique, 2 mai. — Chefket bey et Tourghout pacha ont continué hier leur marche en avant, des deux côtés du défilé de Kachanik, et les troupes ont eu avec les rebelles des rencontres qui ont duré jusqu'à la nuit.

Les rebelles reculent de plus en plus dans les montagnes. Dans le défilé de Tchermulévo, sur la route de Prizrend, il y a encore 3 000 Arnautes contre lesquels marchent les troupes.

90 soldats blessés sont arrivés à Salonique.

Crewe, 2 mai. — Une élection législative a eu lieu aujourd'hui, en remplacement de M. Tomkinson, libéral, décédé.

M. Mac Laren, libéral, a été élu par 7 631 voix contre 3 041 à M. Welsford, unioniste.

A la dernière élection, la majorité libérale avait été de 2 842 voix.

Palais de Justice

LES VOLEURS DE M. CLAUDE CASIMIR-PERIER

Le 14 mars dernier, Jean-François Murat, 16 ans, valet de chambre de M. Claude Casimir-Périer, fils de l'ancien président de la République, disparaissait en emportant des bijoux et 12 500 francs de billets de banque pris dans un secrétaire mal fermé. Il était arrêté, le surlendemain, à Annecy, son pays d'origine, avec ses deux complices Lucien Phéault, garçon maçon 18 ans, et Edmond Gendrot, mécanicien, de même âge.

Ils avaient dépensé 600 francs sur le produit du vol.

C'est à la petite Roquette que Murat et Phéault étaient détenus pour un vol, qu'ils avaient eu l'idée du coup à faire.

Traduits cette après-midi devant la 8e Chambre du tribunal correctionnel de la Seine, Murat a été condamné à être enfermé dans une maison de correction jusqu'à sa majorité, et les autres à un an de prison.

LES AFFAIRES D'ESPIONNAGE

M. Boncard, juge d'instruction, interrogea ce soir le soldat Hoguias inculpé d'espionnage.

❀

FEUILLETON DU 3 MAI 1910 — 39 —

VERS LA RÉHABILITATION

Dominand en fut légèrement démonté.

— Eh bien ! Monsieur le sous-officier, comment va la philosophie ?

— Merci, Monsieur Grandguillaume ; elle a les reins solides.

— Et la bonne humeur aussi, à ce qu'il paraît ?

— Oui... Ah ! oh ! Monsieur Grandguillaume, il a passé de l'eau sous le pont depuis notre dernière entrevue.

Mais, au fait, on ne vous voit plus. D'où sortez-vous donc ?

— J'arrive de voyage. Je suis toujours en course, moi, comme le juif errant. La vie est un voyage, Monsieur Pioffe. Je suis charmé de vous revoir. Que s'est-il donc passé depuis mon départ ? Racontez-moi cela, je vous prie.

— Mon Dieu, ce qui s'est passé n'est plus un secret ; les journaux en ont assez parlé. Quelle chose, précisément, voulez-vous que je vous raconte ? Dites, Monsieur Grandguillaume ?

— Parlez-moi de votre faction de nuit et de son succès.

— Ah ! oui, cette fameuse garde ! Ce que vous aviez prévu est arrivé. J'ai été joué. Pendant que je faisais sentinelle d'un côté, on se moquait de moi de l'autre.

— Et M. Pommerol ? Qu'a-t-il dit de la soustraction de l'argent et des pièces secrètes ?

— Il s'est fâché tout de bon. Et, vous savez, quand il s'y met...

— Il a parlé de vous destituer, naturellement.

— La destitution, la dégradation, l'emprisonnement, toute la lyre ; il a parlé de tout. Il n'y va pas par quatre chemins quand il est en colère. Je me voyais perdu. Alors j'ai joué le tout pour le tout. Je lui ai dit : « Ce n'est pas tout, cela. Ne nous embrouillons pas dans nos explications. Vous m'avez donné des scellés à garder, je les ai gardés. Vous êtes-vous aperçu qu'ils aient été brisés ? Etaient-ils encore intacts quand on m'a relevé de garde ? Répondez : oui ou non ! » Il m'a répondu : « Ils étaient intacts. — Alors, de quoi m'accusez-vous ? — Mais d'avoir laissé dérober les pièces qui étaient derrière les scellés. — Ça ne me regardait pas. Je ne connais qu'une chose, moi ; j'avais une consigne, je l'ai observée jusqu'au bout. Tant pis pour ceux qui n'ont pas pris toutes les précautions. Est-ce que je suis responsable des fautes des autres ? ou de leurs distractions ? Il fallait fermer et sceller exactement, bien exactement, toutes les ouvertures. — Elles l'étaient toutes. — Non, pas toutes. J'ai vu quelque chose, moi. — Vous ? Qu'est-ce que vous avez vu ? — J'ai vu... J'ai vu qu'il y avait quelque part une certaine chapelle... une certaine tribune... »

Grandguillaume interrompit le policier :

— Hein ? Que dites-vous ? Qu'avez-vous découvert ?

— Bon, voilà que vous faites, vous aussi, comme M. Pommerol. Ce mot de tribune vous intéresse, à ce qu'il paraît.

— Il m'intéresse... sans m'intéresser. Poursuivez, je vous prie ; qu'a-t-il fait, le directeur, quand vous lui avez dit cela ?

— Il a changé de visage, et est devenu doux comme un agneau. Il m'a mis la main sur la bouche et il a dit : — Ça suffit, n'allez pas plus loin. Soyez un homme discret, et vous vous en trouverez parfaitement bien. D'ailleurs, ce que j'en faisais, c'était tout simplement pour vous taquiner. Je sais que vous inspirez toute confiance, et que l'on peut se reposer sur vous. Soyez sans inquiétude, retournez chez vous, et ne vous faites pas de mauvais sang..... Et, tenez, pour vous prouver que je suis content de vous, je vais vous donner tout de suite une récompense. Vous la méritez. Il portait la main à sa poche. Cela m'étonnait. Le gaillard est dur à la détente ; et, du reste, il est toujours à court d'argent. Mais il se ravisa. — Non, dit-il, je ne suis pas en fonds présentement. Mais je vais vous donner un souvenir, un petit souvenir, en attendant mieux. Il avait, sur sa cheminée, un bibelot en bois d'olivier. Tenez, Monsieur Grandguillaume, celui que vous voyez là-haut sur cette étagère.

Grandguillaume leva les yeux sur l'objet désigné.

C'était un dromadaire semblable à celui qu'il avait tenu dans ses mains, quelques heures auparavant, à la villa des Perrenches.

Il éclata de rire.

— C'est cela qu'il vous a donné ?

— Oui, il m'a dit : Vous fumez, je crois ; eh bien, voilà un pot pour mettre votre tabac.

Et il m'a congédié en me donnant généreusement..... une poignée de main. Voilà, Monsieur Grandguillaume.

— Et depuis ?

— Depuis lors, il est aimable ; il est charmant..... » Un père, dit-il ; je veux être un père pour mes subordonnés. »

— Mais qu'avez-vous donc vu dans la tribune de la chapelle ?

Ici, Pioffe reprit son sourire de malice.

— Cela vous inquiète, Monsieur Grandguillaume ?

— Cela m'intrigue vivement.

— Je le crois bien.

— Cela ne m'inquiète pas... Comprenez-moi bien ; j'ai dit : « Cela m'intrigue » seulement.

— Mais est-il nécessaire de vous le dire ? Est-ce que vous ne le savez pas ?

— Et comment voulez-vous que je sache cela ?

— Je croyais... Je croyais... Voyons, Monsieur Grandguillaume, jouons franc jeu. Vous souvenez-vous de ce que vous me disiez, il y a huit jours, au sujet de ces fameux scellés ?

— Si je m'en souviens ? Ah ! mon ami !.. — Vous me disiez : « N'y allez pas, refusez, refusez. Cassez-vous une jambe, mais n'y allez pas. » M'avez-vous dit cela ?

— Parfaitement.

— Pourquoi me parliez-vous ainsi ?

— Mais parce que je prévoyais..... ce qui est arrivé, parbleu !

— Vous prévoyiez..... il n'est pas difficile de prévoir, quand on a préparé un plan à l'avance.

— Je n'avais rien préparé, je vous le jure.

— Allons, ne jurez donc pas. Souvenez-vous seulement... Quand vous êtes venu ici, l'autre semaine, vous saviez tout. J'ai reçu une lettre du directeur, je l'ai décachetée devant vous. Vous m'avez dit : « Cette lettre, je la connais. » Et vous me l'avez récitée tout au long. Vous en souvenez-vous ? — Sans doute..... Voulez-vous que je vous la récite encore ? — C'est donc que vous aviez préparé l'affaire avec M. Pommerol.

— Tiens, mais..... Ah ! je n'avais pas prévu ça, par exemple ; ça devient tout à fait, mais tout à fait amusant. Continuez, Monsieur Pioffe.

— Vous avez fait tout ce que vous avez pu pour m'empêcher de prendre cette consigne.

— Cela, c'est vrai ; j'ai tenté l'impossible...

— Vous avez plaidé, vous avez argumenté, vous avez été éloquent.

— Mais Pommerol l'a été plus que moi.

— Assurément ; il n'a pas plaidé, lui ; il a commandé.

— Cela va de soi..... Alors Pommerol vous commande une chose ; moi, je vous conseille de ne pas la faire,